

ASSOCIATION des USAGERS du PORT de HYERES

Avant d'être un lieu de promenade un port est un abri aménagé pour recevoir des bateaux

(cour d'appel d'Aix en Provence arrêté du 23 janvier 2014)



*Le Président,
Abel BELLAGUET*

Chers Amis,

Suite au Conseil Portuaire du Mercredi 20 Septembre nous avons plusieurs nouvelles à vous communiquer dont plusieurs ne sont pas très bonnes.

La plus mauvaise d'abord : les budgets des 5 ports gérés par la Commune vont être réunis en un seul, par obligation légale. Le budget du Port ST Pierre étant sans commune mesure avec les autres, sera sollicité chaque fois qu'un petit port ne pourra pas avaler un investissement important. Au détriment des usagers du Port St Pierre évidemment.

Deuxième nouvelle pas très bonne non plus pour les demandeurs de place d'abonné la limite d'inscription est ramenée du 30/09 au **30/06**, qu'on se le dise.

Pour les doléances qu'on a fait remonter aux élus : Concernant la Police Municipale, il ne faut pas tenir compte du numéro du bureau du port qui est désaffecté mais appeler le **04 94 65 02 39 où tous les appels sont enregistrés.**

Pour les problèmes de propreté, de bennes à ordures de toilettes, une réunion spécifique sera programmée rapidement. Le Directeur des ports demande que les problèmes lui soient remontés directement le plus tôt possible par mail à l'adresse « contact@portshyeres.fr » surtout s'il y a des photos à l'appui.

Pour ce qui est du ravitaillement à la pompe : il n'y a pas d'interdiction quelconque ou de réservation à qui que ce soit, mais aux heures de presse (vers 18h en saison), les employés du Port ont pour consigne de mettre de l'ordre dans la queue afin d'assurer la sécurité de tous les bateaux. Ils peuvent donc refouler un bateau s'il y a bousculade.

Enfin nouvelle très importante le CLUPP (Comité Local des Usagers Permanent du Port) se réunira comme chaque année le 6 Octobre à 10h à l'Espace Nautique. Cette réunion est très importante parce qu'il y sera procédé à l'élection de **vos représentants** au Conseil Portuaire pour 5 ans.

Cette représentation est très importante pour faire entendre votre parole aux autorités du Port.

Tous ceux qui ont une place plus de 6 mois y ont droit. Mais il faut se faire inscrire auprès de la Capitainerie, **ceci peut maintenant se faire par internet sur le portail du port [Alizé](#).**

Le staff de l'AUPH vous invite vivement à vous faire inscrire si ce n'est déjà fait, et à venir voter le 6 Octobre.

Cordialement.

Le Président

Abel Bellaguet